

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10-01-2023

N°10-2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 02/01/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Christine PASZKO, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Laure de Maisonneuve, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Frank RABILLE, Sylvie LEBON

Absents ou excusés : Romain TESSIER, Véronique DESMARICAUX,

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Secrétaire : Annie RENOUF

**10-2023 EXTENSION DE LA MAIRIE – DEMANDE DE FOND DE CONCOURS
VENDEE GRAND LITTORAL ET DEMANDE DE FONDS PAYS DE LOIRE
INVESTISSEMENT COMMUNAL (REGION)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'extension de la mairie. Il explique que le coût du projet est estimé à 360 470. 00 € H.T. et que ces travaux peuvent être subventionnés par le fond de concours Vendée Grand Littoral et par la Région dans le cadre du « Fonds Pays de la Loire Investissement Communal ».

Il présente le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES en HT		RECETTES	
Travaux	360 470.00 €	Fond de concours	100 000.00 €
Architecte	31 789.90 €	Fonds Investissement Région	50 000.00 €
Etudes sols, Mission SPS, Coordonnateur technique, Accessibilité	10 000.00 €	Emprunt	257 259.90 €
Divers raccordements	5000.00 €		
TOTAL	407 259.90 €	TOTAL	407 259.90 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Valide le plan de financement ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à faire une demande de fond de concours auprès de Vendée Grand Littoral pour un montant de 100 000 €,
- Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à faire une demande de Fonds Pays de la Loire Investissement communal à la Région d'un montant de 50 000 €,
- Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tous les documents nécessaires à ces demandes,

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 30 janvier 2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

